Techniques & Culture
Revue semestrielle d'anthropologie des techniques

56 | 2011
Habiter le temporaire

Que reste-t-il de nos abris ?

Traces et formes d'un habitat précaire sur le littoral camarguais

What does it remain of our shelters? Tracks and forms of a precarious housing environment on the coast "camarguais"

Laurence Nicolas

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/tc/5702
DOI : 10.4000/tc.5702
ISBN : 1952-420X
ISSN : 1952-420X

Éditeur
Éditions de l'EHESS

Édition imprimée
Date de publication : 5 septembre 2011
Pagination : 132–147
ISBN : 978-2-7351-1410-8
ISSN : 0248-6016

Référence électronique
Laurence Nicolas, « Que reste-t-il de nos abris ? », *Techniques & Culture* [En ligne], 56 | 2011, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 29 septembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/tc/5702 ; DOI : https://doi.org/10.4000/tc.5702

Tous droits réservés

© L. Nicolas

Laurence Nicolas
DESMID-CNRS – UMR ESPACE 6012
laurence.b.nicolas@wanadoo.fr

Habiter le Temporaire - II
Techniques & Culture 56, 2011/1 : 132 - 147

QUE RESTE-T-IL DE NOS ABRIS ?

Traces et formes d'un habitat précaire sur le littoral camarguais

Qui mieux que l'archéologue s'interroge régulièrement sur les traces que laissent les hommes derrière eux ? Il considère alors soigneusement ces fragments matériels, plus ou moins visibles et lisibles, qui livrent après examen des pistes permettant de remonter le temps et faire resurgir des mondes oubliés. L'ethnologue emprunte quant à lui le chemin inverse, à partir du présent, encore vivant, investiguant aussi le passé sur des bases mémorielles écrites ou orales, il tente de fournir quelques explications, se laissant parfois aller à prévoir le futur. Mais s'interroge t-il sur les traces - et leur interprétation - que laisserait la portion de vie humaine dont il a circonscrit l'étude ? Que lui apprendraient-elles de plus qu'il ne saurait déjà ? Viendraient-elles seulement conforter ses hypothèses ? En ouverture des journées d'études consacrées au présent théma de la revue, Ingrid Sénépart suscita mon attention en déclarant : l'archéologue accorde beaucoup d'intérêt aux objets matériels et ceux-ci disent parfois des choses que les hommes ne disent pas. Le débat portait sur la caractérisation par les deux disciplines de l'habitat précaire, temporaire ou mobile. Je me pris donc au jeu de l'archéologue du futur investiguant les traces que laisseraient ceux, occupants d'habitations précaires, temporaires et mobiles, jugées parfois indignes, qui avaient constitué pour moi l'objet d'une longue attention ethnographique, de 1993 à 2004[1]. La donne pouvait paraître tronquée en ce que je disposais d'éléments d'interprétation résultant de mon observation directe, *in situ*, mais le jeu pouvait se révéler fécond si je m'obligeais à ne considérer que d'éventuelles traces, évanescentes et éparses qui auraient résisté au temps. Qui n'a imaginé l'objet familier, investi d'affects, de souvenirs, livré au regard attentif et rigoureux des archéologues du futur ?

« Toute notre problématique de la trace, de l'Antiquité à nos jours, est en effet l'héritière de cette notion ancienne d'empreinte, laquelle, loin de résoudre l'énigme de la présence de l'absence qui grève la problématique de la représentation du passé, lui ajoute son énigme propre » Ricoeur, 2000 : 539.

Invitation est lancée au lecteur de nous accompagner dans ce faux jeu de piste où traces matérielles et dires s'entremêlent, se rejoignent ou se contredisent. Il lui faut pour cela disposer d'éléments matériels et sociaux relatifs à ce campement humain incertain afin qu'il soit suffisamment armé avant de commencer la partie. Dressons donc le décor.

Précarité environnementale, juridique et sociale

Depuis les années 1950-1960, aux confins des marais salants camarguais, à l'est du delta rhodanien, Beauduc, plage immense ourlée de dunes et d'oyats, forme le siège d'installations humaines, précaires et temporaires. L'accès de ce bout du monde est difficile, une mauvaise piste argileuse et accidentée de 12 kms y conduit depuis Salin de Giraud, agglomération ouvrière de Basse Camargue née de l'industrie du sel. Les premiers utilisateurs de ce littoral sont ici comme ailleurs (Corbin 1988) les pêcheurs, en étangs et en mer qui édifient des cabanes pour abriter leurs engins et y séjourner lors des campagnes de pêche. S'y ajoutent bientôt les populations riveraines, des mas et des hameaux camarguais, des cités d'Arles ou de Salin de Giraud qui viennent vivre là leurs premières vacances sous toile de tente, en caravane puis en cabane. Le littoral camarguais tout entier est investi l'été par des campeurs dits « sauvages » de plus en plus nombreux durant cette deuxième moitié du XX^{e} siècle. Beauduc se distingue rapidement par la présence d'un habitat précaire : les premières cabanes de pêcheurs auxquelles s'ajoutent peu à peu celles des villégiateurs attirés par la forte productivité biologique du site. En effet, l'existence d'une lagune vive et riche en poissons et coquillages favorise la présence d'amateurs de pêche qui voient là l'occasion d'améliorer l'ordinaire. Le profil sociologique des adeptes du lieu est largement dominé par une forte composante populaire : ouvriers agricoles ou industriels, artisans, commerçants, employés... tous ou presque d'origine locale. Si Beauduc s'apparente alors à un Pays de Cocagne, où l'on peut récolter des ressources marines, se construire un abri et concrétiser son utopie (Nicolas 2009), il convient de souligner certaines conditions physiques, géographiques, historiques et sociales qui confèrent au lieu une dimension précaire et répulsive à la fois.

Territoire marécageux infesté de moustiques, en proie aux submersions marines, fréquemment balayé par de violentes tempêtes de Mistral, vent du nord, ou de « Largade », vent d'ouest, rien ne pouvait laisser prévoir l'attirance que représenterait ce site isolé pour les hommes, si ce n'est une étrange beauté, sauvage et rude, déjà soulignée dans les textes des auteurs régionaux du début du XX^{e} (Baroncelli-Javon 1935 ; Marc, Naudot & Quenin 1948). Les particularités géomorphologiques du littoral camarguais, s'érodant par endroits, s'engraissant à d'autres, en font aussi un rivage incertain et mouvant où la navigation s'avère particulièrement dangereuse, surprise - parfois fatalement - par la présence de bancs de sable qui se forment de manière aléatoire et qui provoquent de nombreux naufrages faisant alors surgir des problèmes sanitaires, suscitant le pillage ou le piratage. La question de la précarité et plus largement celle du risque jalonne l'histoire de Beauduc dès sa formation[2], elle suit également de près les fluctuations des établissements humains soumis d'emblée à une précarité juridique.

© C. Naudot – coll. privée

Cabane de pêcheur à Beauduc vers 1930

Ce type de construction est quasi identique à la cabane de guardian, aucune des installations humaines qui vont succéder à ces cabanes aujourd'hui disparues ne puiseront dans ce modèle traditionnel, en particulier en ce qui concerne les matériaux utilisés. (Fig. 1)

Les premiers types d'habitats se résument aux cabanes de pêcheurs (Figure 1), de douaniers, d'agents de la santé faisant l'objet d'une tolérance inscrite dans le droit mais réduites à des utilisations strictement professionnelles.

La nouvelle génération de cabanes qui fleurissent dans la deuxième moitié du xx^{e} siècle, se développe sur la base de cette tolérance reconduite et élargie à une centaine d'entre elles mais qui déborde le cadre strictement professionnel. Il s'agit là, plus qu'une tolérance inscrite dans le droit, d'un modus vivendi octroyé localement et qui aujourd'hui encore reste précaire. Il fut établi à la fin des années 1960, sous certaines conditions qui n'ont été respectées pour aucune d'entre elles (devant être rasées à la mort du propriétaire, interdites de cession et de transmission, d'agrandissement ou de modification de matériaux et plus encore de multiplication). On compte 450 installations dans les années 2000, toutes au statut hors la loi puisqu'elles sont situées (sauf 77 d'entre elles) sur le Domaine Public Maritime et que la loi littoral de 1986 [3] les interdit. L'installation humaine est donc soumise à une précarité juridique absolue. Elle est pourtant le fait d'une frange populaire locale qui choisit de tenter le risque et qui occupe saisonnièrement la plage de Beauduc au moyen d'un habitat précaire, réalisé à l'économie et souvent à partir d'éléments de récupération. Cette caractéristique essentielle de l'habitat et la modalité sociologique qui la sous-tend conduit cet espace à être souvent perçu comme la plage des « petites » gens, ou encore la plage des « pauvres ». Pourtant ces abris précaires sont constitués par choix, non par nécessité même si l'on pourrait invoquer la question de l'accès à l'espace camarguais [4]. Il s'agit d'installations liées essentiellement à des pratiques de loisirs, à la balnéarité ou à la prédation de ressources naturelles et qui donnent lieu à des pratiques induites par les cabanes elles-mêmes, que ce soit du fait de leur édification, de leur entretien et surtout de la sociabilité qu'elles abritent.

© L. Nicolas

Les trois quartiers du site de Beauduc

Ils représentent la possibilité d'une gradation sociale croissante, un peu à l'image des maisons des *Trois petits cochons* ... (Fig. 2)

Trois quartiers se développent sur le site, affichant chacun un degré différent dans l'échelle de la précarité, de la caravane encore mobile qui s'installe en été (Beauduc plage), à celle enchâssée dans un bâti de planches qui ne repartira plus (Beauduc nord), jusqu'au cabanon plus abouti, doté de plusieurs pièces (Beauduc village). L'ordonnancement spatial répond selon Leroi-Gourhan (1965 : 15) a une exigence d'ordre, elle est un fidèle reflet de l'ordre social du groupe en question. A Beauduc, la distribution des habitations et la valeur sociale qui s'y rattache sont relatives aux risques encourus. Qu'ils soient naturels, judiciaires ou sociaux. De fait, la gradation socio-spatiale qui en découle et qui s'exerce de manière visible et opératoire, agit comme un filtre social qui ordonne la répartition des individus et la position qu'ils occupent dans cette gradation. Habiter dans telle ou telle zone ou quartier place immédiatement l'individu par rapport à ces risques, et la crainte ou la menace qui en résulte se lit aussi sur le type d'habitat choisi et le degré de précarité qui le caractérise. Suivent dans cette gradation non seulement la qualité de construction de l'habitat mais aussi la conformation au modèle de la maison, de la sédentarité ou de l'habitat permanent.

Sous la plage, les pavés ?

Le plan ci-contre (Figure 2) pourrait constituer un premier indice pour le lecteur, car il montre la distribution spatiale des installations.
Rajoutons à ce plan quelques informations sur la spécificité de l'habitat dans chacun des quartiers. Dans celui de la plage, les caravanes encore mobiles représentent 80% des types d'installations, elles fournissent l'équipement familial minimal requis pour séjourner sur les lieux mais elles s'accompagnent, la plupart du temps, d'aménagements extérieurs : des vérandas ceinturées de sacs de sable, pour contenir les « empleins[5] » (Figure 3) et constituées de palettes de bois, pour se protéger du vent ; des lieux d'aisance juchés sur les dunes et raccordés à des fosses (cuves en plastique) au moyen de tubes PVC ou Plymouth le plus souvent laissés sur place en fin de saison ; des contenants divers entreposés près de l'installation saisonnière comme des congélateurs, pour entreposer des vivres, ou des cuves, pour stocker les provisions d'eau.

Dans Beauduc-nord, la caractéristique dominante est toujours la caravane mais sédentarisée cette fois, intégrée à un bâti, comme le sont aussi la dizaine d'autobus ayant effectué là leur dernier trajet pour servir d'élément de base de l'installation. L'habitat témoigne dans ce quartier de la seconde étape dans l'établissement sur les lieux, réalisant le passage du mobile au fixe, du camping vers le cabanon. Les premiers indices de cette sédentarité se traduisent par une appropriation grandissante de l'espace, non seulement en terme de superficie, généralement soigneusement clôturée, mais aussi du point de vue de l'habitabilité, des lieux de stockage de matériels sont ajoutés et des pièces nouvelles naissent peu à peu. La véranda se ferme et se transforme en une cuisine, la caravane devient une des chambres à coucher, des pièces attenantes sont construites… Un autre indice apparaît ou plutôt se renforce, les plantations se multiplient et font l'objet d'un entretien régulier. L'avantage majeur qu'offre le processus de sédentarisation de ces éléments mobiles est la possibilité de fréquenter Beauduc tout au long de l'année, lors des week-ends, des vacances d'hiver, pour y fêter le jour de l'an, les anniversaires, …

En revanche, Beauduc-village se distingue par l'absence quasi totale de caravanes. La pluparts pimpants et coquets, les cabanons qui constituent ce dernier quartier (aujourd'hui

conservé dans son intégralité) représentent la dernière étape de l'habitat précaire du lieu. Les matériaux utilisés pour la construction, l'ameublement et la décoration sont certes toujours largement puisés dans le registre de la « récup' » mais de plus en plus, les matériaux neufs et en dur font leur apparition lors de réfections des cabanons. Le recours aux énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes individuelles) se substitue aux énergies d'appoint (groupes électrogènes, batteries et lampes à gaz). Par ailleurs, des aménagements collectifs de l'espace sont réalisés, terre-pleins destinés à servir de places publiques pour le déroulement de réunions associatives et de repas collectifs, toilettes publiques, hangars de protection de matériel associatifs (tables, chaises, camion-citerne…). Peut-on dès lors continuer à évoquer la notion d'habitat précaire pour caractériser ce dernier quartier ?

L'interprétation des traces, du point de vue de l'archéologue, pourrait ici nous aider à répondre à cette question, même s'il peut paraître comme une gageure d'imaginer pouvoir garder des traces sur le sable, rapidement vierge de toutes empreintes lorsqu'il est balayé par le vent ou l'eau. Pourtant l'utilisation massive, presque exclusive, pour cet habitat précaire de matériaux issus de la société industrielle, déjà utilisés ou dans presque tous les cas « usinés » laisse présager une certaine résistance au temps. La dimension de la récupération dans les objets retrouvés dans les fouilles n'est pas nouvelle et le recours aux matériaux de réemploi est une constante des sociétés humaines. Que resterait-il donc des traces de cette distribution spatiale de l'habitat sur ce site ?

L'avantage de la démolition[6] (du strict point de vue de notre hypothèse bien sûr) est de pointer déjà les éventuels vestiges futurs de l'installation humaine. Dans le quartier de la plage pourront être exhumés cuves et raccords tuyaux des lieux d'aisance, des déchets de plastique, de fer et de verre, des châssis de véhicules, de caravanes ou encore des congélateurs enfouis sous les dunes - ayant même participé activement à leur formation - sorte d'inversion d'un des slogans imaginatifs de 1968 « *sous les pavés, la plage* ». En effet, dans le quartier nord et surtout dans le village ce sont des éléments de plus en plus solides qui apparaitront tels des morceaux de dalles en béton, des tuiles, des citernes en ciment ainsi que des toiles de feutre et de caoutchouc. La proportion différenciée dans la présence de ces matériaux divers livrera les clés de la distribution spatiale et de la gradation de l'habitat, de moins en moins précaire. De même les restes d'outils de pêche, tels les ancres, les fouines, les filets nylons, fourniront la trace des activités de pêche professionnelles et d'amateurs qui s'y sont déroulés. Les restes de pompes, d'écluses, de digues celles de l'industrie passée. Mais dans la zone dite du village, les restes de l'installation humaine seront-ils considérés comme témoignant d'un habitat précaire, alors même que les traces « diront » un ancrage au sol permanent et une organisation individuelle et collective comparable à celle d'un habitat pavillonnaire ?

Incongruité, discordances et variabilité : l'énigme de la trace ?

Certaines traces de cette occupation pourraient aller dans le sens de cette conclusion attestant un peu plus l'hypothèse de l'habitat permanent, elles constitueraient pourtant de fausses pistes. Ainsi des objets indice de modernité, de confort ou d'urbanité, tels les téléphones fixes, les plaques de rue, ou de signalétique routière iraient-ils dans ce sens – ils sont pourtant utilisés comme des objets de décor destinés à faire croire « au tout confort » sur le mode ironique ou à accentuer la dimension d'appropriation de l'espace. Par ailleurs, la datation de ces traces pourrait également poser problème dans la mesure

ou le principe de la récupération mélange des éléments appartenant à des périodes différentes. Donnons pour exemple cette installation de pêcheur devenue par la suite un restaurant de poisson qui s'était constituée sur la base d'un taxi de la Marne. Il faut également évoquer l'extrême variété des styles esthétiques et des bricolages que ce soit pour l'habitat ou l'équipement technique. Ainsi, le « tellinier », outil de pêche, sorte de petit chalut manuel destiné à récolter de petits bivalves (*Donax truncullus*) le long du rivage, est confectionné par le pêcheur lui-même à partir d'éléments de récupération. Des parois métalliques des caddys de supermarché sont parfois utilisées pour réaliser le cadre du chalut mais ne signeront en aucun cas la présence passée d'un supermarché. Comment ordonner et donner sens à la diversité ? Sera-ce une tâche impossible pour l'archéologue ou devra t-il sortir du cadre habituel d'interprétation ? Sur la piste du ludique et de l'ironie ?

L'archéologue se trouve souvent placé face à plusieurs types de traces : celles laissées par les hommes sur place, celles qui pourraient être recueillies ailleurs tels les documents d'archives, textes et photos, « *vieilles photos de ma jeunesse* » comme dit la chanson, mais aussi celles « dématérialisées » que constitueront sans doute les archives du net, les disques durs des ordinateurs… Pour répondre à notre interrogation de départ nous prendrons en compte les seules traces matérielles, que nous apprennent-elles en dépit de ce que « disent » les hommes ?

Moins précaire qu'il n'y paraît au premier abord avec ses fondations en « dur », ses systèmes d'assainissement, conduits et fosses et le modèle prégnant de la maison, l'habitat considéré ici ne livre cependant pas, à partir de cet ancrage au sol, tous ses secrets.

Il y a aussi des traces trompeuses et déformantes : les objets détournés formant comme le miroir grossissant d'une société industrielle, objets issus de la société de consommation, ne traduisent pourtant pas directement le type de société installée là de manière précaire et temporaire car les hommes - qui en sont toutefois issus - leur redonnent une « nouvelle » vie et une nouvelle esthétique ; la temporalité décalée produite par l'utilisation de vieux oripeaux datant de manière inexacte ou imprécise la société en question ; ou encore le caractère hétéroclite des objets utilisés dans la construction ou la décoration qui vient brouiller un peu plus la lecture de la société en question. Quant aux objets techniques, en nombre, révélant des activités de prédation, pêche et ramassage de coquillages ne nous abuseraient-ils pas laissant croire que nous sommes face une société de pêcheurs ? Dès lors quels indices matériels pourraient fournir une meilleure interprétation ? L'absence de bâtiments collectifs, publics (mis à part dans le quartier du village) ? L'absence de réseau viaire ? Des systèmes d'assainissement et d'amenées d'eau traduisant une forme d'organisation individuelle ? L'abondance des déchets ? Mais n'en conclurait-on pas qu'il s'agit d'une société « marginale », défavorisée socialement, alors qu'il s'agissait là surtout d'un regroupement populaire balnéaire voué à des pratiques de nature inscrites dans la sphère du loisir ?

Pratiques adaptatives

Ces activités de nature s'appuient ici sur un habitat que nous qualifierons provisoirement de saisonnier. Celui-ci est soumis à trois principales nécessités. La première d'entre-elles est dictée par le lieu : s'élever pour se soustraire à l'inondation.

L'importance du site, en tant que milieu naturel, entre ainsi pour une large part dans la configuration et la distribution de cet habitat regroupé autour des montilles, qui suit en quelque sorte les courbes de niveau du terrain, et au besoin les modifie. Lors de l'édification de l'installation et suivant la hauteur de terrain où elle s'effectue, des remblaiements de sable sont effectués. Lorsque l'assise est jugée suffisante, les fondations sont réalisées à l'aide de poutres, ou de palettes de bois assemblées, sur lesquelles est fixé le plancher. Cette importance de la topographie aurait pu être résolue par l'adoption d'un habitat sur pilotis, à peu près absent sur les lieux, qui aurait tout aussi bien pallié le problème de l'inondation périodique du sol. Cependant la prise au vent ainsi augmentée par la hauteur de l'habitat juché sur pilotis peut partiellement expliquer la préférence avérée pour des habitations basses, comme collées ou agrippées au sol. L'habitat est ainsi en prise directe et peut-être aussi plus discrète avec le milieu.

La deuxième nécessité consiste à lutter incessamment contre le sable, matériau volatile et envahissant, soulevé en masse lors des tempêtes, pour éviter qu'il ne s'accumule devant les entrées, ne pénètre à l'intérieur des habitations, ou ne les engloutisse.

Tout l'habitat est formé par le recyclage de matériaux, il s'agit là de la nécessité numéro trois, d'ordre plus culturel et relevant presque de la norme de construction locale.

Il convient d'évoquer ici l'incidence sur l'habitat beauducois de l'utilisation de certains matériaux et du niveau technique, de la technologie, à laquelle ont recours ces bâtisseurs. En fait, il conviendrait plutôt de considérer l'absence de choix en ce qui concerne l'utilisation privilégiée de certains matériaux, mais aussi de technologie, ou plus exactement de savoir-faire spécialisés et parfois même d'outils. Absence qui dicte de s'appuyer sur des éléments déjà constitués : wagon, caravane, bus, *mobil-home,* cabane de chantier..., ou d'avoir recours à des aides plus aguerries (le beau-frère ou le collègue menuisier ou maçon), ou encore à se laisser aller à des constructions fantaisistes, ludiques, comme le sont celles des jeux enfantins.

On pourrait presque dire de manière brève et schématique que le principe matériel de base est le suivant *: « on fait avec ce qu'on a »*, principe qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à de multiples niveaux de cette réalité sociale, comme en ce qui concerne par exemple l'acquisition des ressources, la consommation culinaire, les relations sociales...

L'utilisation et la nature des matériaux pour la construction de cet habitat spontané sont directement inféodées au vaste réseau de récupération à partir duquel est rendu possible cet habitat. Aucune construction n'est édifiée qu'à partir de matériel neuf mais de la même façon rares sont celles qui ne l'ont été qu'à partir de « récup' ». Il y a toujours du petit matériel (clous, vis, peinture...) ou des pièces manquantes qu'il conviendra d'acheter ou de remplacer. Les types de matériaux utilisés ne sont également en général pas issus de la nature mais ont transité par la société industrielle, sorte de prolongement parallèle de la société de consommation. C'est la raison pour laquelle L'habitat beauducois apparaît tel un miroir grossissant de ces types de sociétés, du point de vue des matériaux, par l'abondance du métal, du plastique, du goudron mêlés aux bois peints. À mi-chemin entre tradition et modernité, laissant augurer que l'une et l'autre sont à la fois déchues et réactivées.

Idéalement l'ensemble du bâti est réalisé à partir des matériaux disponibles, en fonction des opportunités de chacun, plus ou moins variées, plus ou moins limitées qu'offre le réseau d'acquisitions et d'échanges dans ce système de récupération, suivant aussi le savoir faire, le goût personnel et les outils dont chacun dispose. Certains individus se trouvent

ainsi particulièrement « courtisés » du fait de leur position, souvent due à leur secteur d'activité professionnelle, dans ce système. Ajoutons enfin que la méthode de construction est également dictée par l'exigence de rapidité de son exécution, idéalement en une nuit.

L'altération rapide des matériaux, souvent déjà amorcée lors de leur réutilisation dans la construction des installations, est partiellement compensée par un entretien constant multipliant les couches et surcouches de revêtements divers : planches redoublées de toiles goudron ou plastique, de toiles tissées, de bandes de caoutchouc, de tapis en feutre, de peintures... On retrouve ainsi autour des installations les mêmes couches et surcouches disposées cette fois à même le sol et destinées à contenir le sable. Cette tentative de fixation et d'emprisonnement représente certainement une manière technique et symbolique de rendre cet espace « habitable ». Ces marquages horizontaux qui entourent le bâti sont en effet systématiques, ils s'effectuent, comme c'est le cas le plus souvent, au moyen de ces couches évoquées plus haut, ou au moyen de plantations qui recouvrent le sol, ou encore à l'aide de dalles en pierres, ou de gravier. Ce recouvrement du sol tient une place importante dans l'entretien de l'habitat.

Le dénominateur commun qui se dégage du rapport entre ces différents facteurs qui conditionnent l'habitat beauducois est bien l'incertitude, relative au terrain même dont l'atterrissement n'est pas toujours avéré et peut être remis en question sous le jeu des effets combinés des tempêtes ou des *empleins* (Figure 3) , relative aussi aux forces socio-culturellles qui à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe menacent ou encouragent l'établissement. Cette incertitude fonde ici le seuil de « *criticality* » (Rapoport, 1976 : 82), c'est-à-dire selon Rapoport qui l'érige en concept, le degré de contrainte à partir duquel s'opère les choix concernant l'habitat.

© L. Nicolas

« *Emplein* » au village de Beauduc

Lors de tels épisodes se déplacer sur les lieux en véhicule devient très hasardeux et l'isolement peut durer plusieurs jours. (Fig. 3)

Le modèle de la maison sous-jacent à l'habitat précaire

Leroi-Gourhan dit à propos de l'habitation qu'il ne s'agit pas en définitive d'un critère flagrant d'humanité « *C'est même le fait technique le plus commun à l'homme et aux animaux* » (Leroi-Gourhan 1945 : 243).

D'autre part, certains s'en passent, nous dit-il, et optent pour un abri des plus sommaires. Ceci nous amène à établir une distinction entre *s'abriter* et *habiter* (Radkowski 2002). L'habitation est-elle, dans notre exemple, le prolongement, le développement de cette fonction d'abri ou faut-il chercher une autre signification, une autre rationalité à son existence ? Placée pourtant au premier rang de l'argumentaire déployé par les habitants, cette fonction d'abri est peut-être trop rapidement transmuée en une fonction de résidence pour conclure à ce seul type de rationalité. Si les conditions difficiles du lieu, même durant la belle saison, peuvent « naturellement » conduire à l'édification des cabanes, il n'en reste pas moins que ces habitations prennent, pour ainsi dire, immédiatement la forme et l'ordonnancement d'habitations certes sommaires mais largement imprégnées du modèle de la maison : deux ou plusieurs pièces, souvent individualisées, mobilier, décoration, indices de confort – toutes choses « inutiles » dans le cadre strictement fonctionnel d'un abri. Serait-ce qu'un abri ne peut que s'imaginer de la sorte, c'est-à-dire, inspiré et puisé dans le modèle domestique de la maison qui se reproduit automatiquement dès que s'envisage l'idée d'une construction visant à recevoir, plutôt que véritablement abriter, une unité familiale ?

La logique de l'habitat nomade pourrait tout aussi bien s'appliquer dans la mesure où le rassemblement populaire participe à la fois d'un rythme saisonnier et s'accompagne d'activités tournées essentiellement vers la prédation (chasse, pêche et cueillette). Ces abris temporaires donc, entretiendraient certaines caractéristiques avec l'habitat saisonnier, provisoire et éphémère, voué à une présence humaine périodique et qui se déplace d'un point à un autre, mais sans que le point d'arrivée, à savoir l'habitat beauducois, ne subisse quant à lui de déplacement, ou mineur en ce qui concerne par exemple les caravanes ou des cabanes dans certains cas. Certes l'édification d'un abri est corrélée à l'exercice des activités de prélèvements, mais l'exercice de ces activités ne conduit pas de manière absolue ni à l'édification quelconque d'un abri ni à son déplacement. Mais lorsque celui-ci est accompli, il révèle alors une organisation particulière de l'espace et un mode d'habiter qui sous son apparente liberté est cependant conditionné par différents paramètres contraignants : naturels, sociaux, juridiques ou techniques dont nous avons déjà un peu cerné les contours. S'abriter des vents, de la mer, des moustiques, trouver le moyen le moins onéreux de réaliser un abri, occuper un espace selon un certain droit d'usage élaboré discrètement et dont les limites semblent indécises.

Dans sa forme, certes balbutiante, d'urbanité, Beauduc en tant que zone d'habitation même saisonnière, peut être saisi comme un acte politique, ou comme un acte critique en ce qu'il fonde une forme alternative d'établissement qui n'existe que par la volonté de ses habitants et se situe en résistance par rapport à des modes d'assignation sociale en matière d'habitat ou concernant les modes de production, d'acquisition et de consommation des ressources.

On pourrait aussi classer cette forme d'habitat au sein de la tradition populaire dont la logique idéale serait, selon Amos Rapoport, la suivante :

> « La traduction directe et non consciente d'une culture sous la forme matérielle, de ses besoins, de ses valeurs - aussi bien que des désirs, rêves et passions d'un peuple. C'est une conception du monde écrite en italique, c'est l'entourage idéal d'un peuple qui s'exprime dans les constructions et dans l'habitat, sans l'intervention d'architectes artistes ou décorateurs agissant dans un but déterminé » (Rapoport 1976 : 3).

Chacun construit sa propre maison selon un certain degré de liberté et d'autonomie que fixent des facteurs socioculturels, naturels et techniques. Mais si le « *bâti par tous* » ne semble pas faire l'ombre d'un doute, la question du modèle uniforme, qui sous-tend l'architecture traditionnelle, n'apparaît pas être la règle, car ce qui fonde ici l'habitat se situe, au premier abord, plutôt du côté de l'hétérogénéité que de l'homogénéité. L'ensemble des habitations, certes fort différentes entre elles, peuvent cependant être ramenées à un petit nombre de types : le cabanon, la caravane, le bus, le bus-cabanon (Figure 4) ou la caravane-cabanon (Figure 5).

© L. Nicolas

Bus-cabanon en zone nord

Ce type d'installation a totalement disparu aujourd'hui.
(Fig. 4)

L'extraordinaire variété apparente du bâti correspond davantage à des « *ajustements du modèle* » (Rapoport 1976 : 7). qui témoignent d'une remarquable capacité d'innovation dans le réemploi des matériaux de récupération, souvent par le détournement de leur fonction ou destination initiale, mais dont le but recherché conduit finalement à ces ajustements. Les bricolages et les trouvailles fortement individualisés se coulent dans un moule collectif et reflètent, dans leur diversité même, un héritage commun, un système de valeurs. Ce qui pouvait apparaître comme antinomique de l'habitat indigène, extrême diversité et innovation, devient ce qui l'y apparente.

Comment qualifier ainsi l'objet cabanon, relié et relatif au sujet, qui, ce faisant, le place à la croisée de l'objet technique et de l'objet esthétique. De fait, le cabanon « sert » de siège à un ensemble de « pratiques » techniques et sociales et a pour « fonction » concrète d'abriter une unité familiale, mais dans le même temps il exprime une dimension symbolique et esthétique qualifiant d'une part la relation de l'homme à l'habitat et d'autre part son rapport sensible au monde. Tour à tour poétique, cynique, subversif, décapant ou incongru, le cabanon en tant qu'objet technique et matériel reflète une dimension esthétique à forte valeur métaphorique en ce qu'il permet une certaine expérimentation de formes, d'associations et de configurations techniques relatives à l'habitat et en ce qu'il autorise une certaine affirmation ou confirmation de soi. L'objet esthétique que constitue le cabanon serait-il en définitive un *objet hybride* ? Largement constitué en effet d'objets techniques, industriels, disparates, il leur confère un nouveau statut esthétique, dans cette nouvelle composition-affectation qui est la leur, en devenant un cabanon, mais qui ne pouvait leur être accordé lorsqu'ils étaient encore à l'état « inerte », disparates,

séparés du monde et de l'humain dans lequel ils sont ainsi réunis, par le biais de cet audacieux détournement. Dans ces conditions, c'est précisément la vertu esthétique du cabanon que de rendre aux objets un *« nouveau mode d'existence »* (Simondon 1958) et ce n'est peut-être pas un hasard qu'il leur soit rendu surtout par ceux, ouvriers et artisans, qui ont, durant leur vie professionnelle, continûment manipulé, travaillé avec ces objets techniques, et appris à les apprivoiser et à se les approprier. Lorsque ces objets sont à nouveau « abandonnés » par l'homme, ils redeviennent cette matière « inerte » qui soudain ne s'insère plus dans le monde ou dans le milieu :

> « L'objet technique n'est pas beau dans n'importe quelles circonstances et n'importe où ; il est beau quand il rencontre un lieu singulier et remarquable du monde [...] l'objet technique est beau quand il a rencontré un fond qui lui convient, dont il peut être la figure propre, c'est-à-dire quand il achève et exprime le monde » (Simondon 1958 :183).

L'objet esthétique que constitue ici le cabanon ne peut donc être réduit au seul rang d'objet technique, et même d'objet tout court, dans sa seule matérialité, on prendrait le risque d'en absoudre tous les « caractères d'appels », toute la capacité imaginative qu'il déclenche chez son concepteur qui ne peut être qu'unique, même s'il s'inscrit, lui et son geste, son action technique, dans un collectif.

Caravanes dans Beauduc - plage

Habitat temporaire par excellence, les caravanes arrivent l'été et rares sont désormais celles qui sont laissées sur place à l'année. (Fig. 5)

© L. Nicolas

La prudence du juriste

Peut-être est-ce un détour du côté de la norme qui nous renseignerait sur la difficile qualification de l'habitat précaire. Il est intéressant de noter que dans la définition que

donne le juriste de l'habitat dit « indigne » (*cf.* infra Chantal Iorio) il est stipulé que celui-ci est caractérisé comme tel lorsqu'il attente à la dignité de la personne. Il s'agit plutôt de modes de vie et d'habiter que d'habitat stricto sensu, ce dernier étant multiforme à l'envie (pensons au tonneau de Diogène !) et résistant à la norme, ce que nous signale la prudence du juriste. Pensons aussi à l'habitat indigne d'hier (ainsi pour la cabane de gardian en Camargue), soudain requalifié aujourd'hui. La cabane transmuée en abri de loisir en est un exemple probant mais la vogue actuelle pour les habitats alternatifs nous indique aussi le caractère finalement primordial de l'habitat : il n'est que le reflet, fidèle ou éloigné, d'un mode de vie ; lui-même parfois seulement rêvé, idéalisé ou réellement vécu. Ainsi en est-il de la tente touareg, au Niger, qui n'est là que pour « signifier » à ceux qui sont devenus sédentaires et urbains le souvenir d'une identité quelque peu évanouie. Bachelard dans sa *Poétique de l'espace* avait saisi cette capacité d'appel que contient cet inclassable objet :

> « Devant une lumière lointaine, perdue dans la nuit, qui n'a rêvé à la chaumière, qui n'a rêvé, plus engagé encore dans les légendes, à la hutte de l'ermite » (Bachelard 1957 : 4).

Ce n'est pas tant la chaumière qui prête à la rêverie mais la lumière qui évoque un mode de vie simple et frustre. La précarité ontologique de l'habitat est donc totale en ce que l'objet est soumis à d'incessantes remises en cause qui annihilent toutes tentatives de définition. En examinant ses formes, ses étapes, ses aboutissements relatifs ou improbables, on peut sans trop de risque faire l'hypothèse que l'objet n'en finira pas de nous surprendre et que l'habitat subira probablement de nouvelles métamorphoses.

NOTES

1. Période durant laquelle j'ai effectué un travail de terrain sur le site de Beauduc, bout de littoral camarguais où stationnaient différentes formes de campements (cabanes, autobus, caravanes…) jusqu'en 2004, date à laquelle l'État mit partiellement fin à ce type d'occupation illégale du littoral.
2. La pointe de Beauduc se forme à partir du milieu du XVIII^e^ siècle, fruit d'un atterrissement progressif d'alluvions rhodaniens et maritimes.
3. Il s'agit de la loi littoral du 3 janvier 1986, qui prévoit l'interdiction sur la bande littorale de constructions et d'installations, du camping-caravaning et de la circulation automobile.
4. Terre de grandes propriétés et d'espaces naturels protégés, la Camargue possède peu d'espaces en libre accès, si ce n'est son littoral.
5. L'« *emplein* » est un phénomène courant sur les plages du littoral camarguais et correspond à la mini marée méditerranéenne plus sensible dans ce pays plat. L'envahissement des eaux y est plus important suivant la pression barométrique et les vents. La montée des eaux se situe entre 40 et 80 cm, elle est en général plus importante pendant les périodes d'équinoxe.
6. Rappelons que des opérations de démolition ont été organisées par l'État à partir de 2004 puis par les usagers eux-mêmes, inquiets du coût des poursuites judicaires à leur encontre.

RÉFÉRENCES

Bachelard, G. 1957 *La Poétique de l'espace*. Paris : PUF.
Baroncelli-Javon, F. de, 2003 {1° éd. 1935}, *Récits camarguais*. Nîmes : Aucèu libre.
Corbin, A. 1988 *Le Territoire du vide – L'occident et le désir de rivage 1750-1840.* Paris : Aubier.
Leroi-Gourhan, A. 1945, *Milieux et techniques*. Paris, Albin Michel.
— 1965, *Le Geste et la parole, T II, la mémoire et les rythmes*. Paris, Albin Michel.
Marc, H., Naudot C. & V. Quenin 1948, *Terre de Camargue*. Paris : Arthaud.
Nicolas, L. 2009 *Beauduc, l'utopie des gratte-plage – Ethnographie d'une communauté de cabaniers sur le littoral camarguais*. Marseille : Images en manœuvres.
Radkowski, G.-H. 2002 *Anthropologie de l'habiter.* Paris : PUF.
Rapoport, A. 1976 *Pour une anthropologie de la maison*. Paris : Dunod.
Ricoeur, P. 2000 *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
Simondon, G. 1958 *Du Mode d'existence des objets techniques.* Paris : Aubier.

RÉSUMÉ

Que reste-t-il de nos abris ? Traces et formes d'un habitat précaire sur le littoral camarguais. Depuis les années 1950-1960, aux confins des marais salants camarguais, à l'est du delta rhodanien, Beauduc, plage immense ourlée de dunes et d'oyats, forme le siège d'installations humaines, précaires et temporaires. Aux pêcheurs, premiers utilisateurs de ce littoral, s'ajoutent bientôt les populations riveraines, des mas et des hameaux camarguais, des cités d'Arles ou de Salin de Giraud qui viennent vivre là leurs premières vacances sous toile de tente, en caravane puis en cabane. Chacun construit son habitation selon un certain degré de liberté et d'autonomie que fixent des facteurs socio-culturels, naturels et techniques. La distribution spatiale de cet habitat sur le site suit une gradation socio-technique qui montre différentes étapes dans l'installation sur les lieux : du mobile au fixe, du précaire au pérenne. En s'interrogeant sur les traces matérielles que laisseraient aux archéologues du futur ce type d'habitat, on tentera de cerner les apports éventuels d'une telle approche pour la caractérisation de l'habitat en question : précaire ? Plus sédentaire qu'il n'y paraît ou que n'en disent les hommes ? Ce parti-pris méthodologique vise à compléter l'analyse que livre l'ethnologue à partir d'un travail de terrain portant sur les différentes formes d'appropriation de l'espace sur ce bout de littoral camarguais. Les traces matérielles des installations humaines indiquent bien une sédentarité manifeste mais certaines d'entre-elles peuvent aussi conduire à des énigmes, des impasses ou simplement brouiller la lisibilité de la société concernée par l'occupation des lieux. L'habitat en tant qu'objet est-il au final la véritable piste à suivre ? Le mode de vie réellement vécu, rêvé ou idéalisé ne fournirait-il pas la base à partir de laquelle se définit l'habitat ? Résistant à la norme et échappant aux catégorisations définitives, l'objet habitat se révèle ici particulièrement mouvant, variable et versatile.

ABSTRACT

What does it remain of our shelters ? Tracks and forms of a precarious housing environment on the coast «camarguais». Since the years 1950-1960, in boundaries of the salt marshes in Camargue, east of the Rhone river's delta, Beauduc, an immense beach lined with dunes and with sea reeds, shelters precarious and temporary human installations. The dwelling populations of the farmhouses and the hamlets of Camargue, of the cities of Arles and of Salins de Giraud soon join the fishermen, the first users of this littoral, coming to spend there their first holidays under a tent, in caravan and then in a shack. Each one build its dwelling according to a certain degree of freedom and autonomy fixed by sociocultural, natural and technical factors. The space distribution of this habitat on the site follows a socio-technical gradation which shows various stages in the installation on the spot: going from mobile installation to sedentary installation, from precarious shacks to permanent houses. By wondering about the material traces that this type of habitat would leave to the archaeologists of the future, one will try to determine the possible contributions of such an approach for the characterization of the habitat in question: precarious? More sedentary than it appears to us or than it is said ? This methodological bias aims at supplementing the analysis the ethnologist delivers from a fieldwork concerning the various forms of appropriation of space on this end of coastal region of Camargue. The material traces of the human installations point out definitely an obvious sedentary nature but some of them are able to also lead to enigmas, dead ends or simply blur the legibility of the society concerned by the occupation of these places. At the end, would the right paradigm be to consider the habitat as an object of research ? Should not the habitat be defined on the base of the men's way of life ? A real way of life or a dreamed or idealized way of life ? Resistant to norm and avoiding the final categorizations, the habitat turns out here to be particularly unstable, variable and unpredictable

MOTS CLÉS

Habitat précaire, littoral camarguais, appropriation de l'espace, trace, mode de vie

KEYWORDS

Precarious housing, coast camarguais, appropriation of space, track, way of life